

- Le procès verbal du CHSCT du 14 février 2017 ne faisant l'objet d'aucune observation, est approuvé à l'unanimité.
- Situation de PERIGUEUX HOSPITALIERE

La médiation sociale est passée, l'ensemble des personnes semble avoir apprécié la démarche, et chacun a pris des engagements.

Les intervenants de la médiation propose de refaire un point avant l'été.



F.O.-DGFIP24 et l'ensemble des Organisations Syndicales regrettent de ne pas avoir eu communications des engagements pris et demande à la direction de veiller à ce que le nombre de postes nécessaires à l'accomplissement de la mission soit pourvu.

- Médecin de prévention



La direction nous informe de la mise en place d'un tableau de suivi dématérialisé des recommandations du médecin de prévention. Celui-ci contiendra uniquement des informations ne relevant pas du secret médical.

Un point sera fait lors du prochain CHSCT.

F.O.-DGFIP24 propose que soit accordé un principe d'accord, pour acheter sans consultation préalable du CHSCT, les matériels et mobiliers recommandés par le médecin, afin de gagner du temps et de soulager des collègues en difficultés.

En contrepartie, la direction s'engage à tenir informer le CHSCT des commandes et achats effectués dans ce cadre.



Cette proposition de **F.O.-DGFIP24** a été votée à l'unanimité

➤ Baromètre social

Le baromètre social demeure :



Stable accusant tout de même une légère baisse.

Même si les collègues semblent de moins en moins supporter les problèmes liés à la charge de travail, aux changements permanents d'applications et de façon de travailler.

L'ensemble des Organisations Syndicales, fait observer à la direction que le manque de visibilité sur l'avenir est un élément à prendre en compte.

F.O.-DGFIP24 fait remarquer que la moyenne d'âge des agents du département est de 50,80 ans, qu'il s'agit donc de personnes et familles installées dans la durée, c'est du moins ce qu'on a le droit d'espérer.

F.O.-DGFIP24 fait remarquer à la direction que les collègues font preuve depuis très longtemps d'une très grande conscience professionnelle et qu'il est normal de se sentir mal à l'aise quand il leur est demandé de moins approfondir leur travail.

Le directeur reconnaît le grand professionnalisme et la grande conscience professionnelle des personnels de la DGFIP

➤ Installation du SPF

La direction nous fait part qu'elle a consulté les agents concernés, que leurs inquiétudes se portent plus sur l'arrivée des nouveaux collègues, et de la mise en place de « FIDJI » enregistrement.

F.O.-DGFIP24 S'abstient, au motif qu'il s'agit encore là ; de la conséquence du énième restructuration

➤ Migration des domaines

Seul le SLD et le GPP restent en Dordogne, le reste du service est regroupé en Gironde.

Un collègue pouvait prétendre poursuivre sa mission sur place, mais aurait dû se rendre à ses frais à deux voir trois réunions mensuelles.

Effectivement, en restant sur place :

- Il ne pouvait prétendre à la prime pour suivre sa mission,

- Son adresse administrative étant Bordeaux il ne pouvait prétendre au remboursement de ses frais pour se rendre à ces réunions de travail.



F.O.-DGFIP24 s'abstient, au motif qu'il s'agit encore là de la perte d'une mission pour le département.

F.O.-DGFIP24 dénonce la mesquinerie de la Direction Générale.

➤ Entretien des locaux de la citée administrative

La répartition des tâches des agents concernés a été revue en concertation avec eux.

La direction va rappeler quelques règles de civilités au sein des services.

Les nouvelles dispositions sont prévues prendre effet le 29 mai 2017, la direction nous informe avoir renouvelé le matériel, une étude va être menée pour régler les soucis d'eau chaude dans les étages avec la cellule : « immobilier » de TOULOUSE



F.O.-DGFIP24 et l'ensemble des organisations syndicales demandent qu'ils leur soient possible de faire un point avec les agents impliqués dans ce dispositif.

➤ Règles de gestion

Comme demandé par **F.O.-DGFIP24** et accepté par la direction, cette dernière nous a communiqué les règles de gestions telles qu'elles ont été présentées dans les services concernés,

➤ Transfert de la Trésorerie de BERGERAC dans les locaux du CFIP

Je Déménage



F.O.-DGFIP24 s'engage à suivre de près les opérations liées à ce déménagement,

La direction espère voir aboutir le projet pour juin 2018, la demande faite par votre section **F.O.-DGFIP24** de faire appelle à l'ergonome du ministère semble donc impossible vue le délai. Néanmoins, à l'issu du groupe de travail, **F.O.-DGFIP24** a obtenu que soit présenté plusieurs propositions d'aménagement, et que l'avis des collègues soit demandé.

La direction a donné un avis favorable, et a présenté plusieurs solutions, toutefois, les agents ont apporté une autre solution, et c'est cette dernière qui a été retenue lors de ce CHSCT du 12 mai 2017.

La direction s'est déplacée à BERGERAC, a fait le point avec les agents sur leurs inquiétudes qui semble être levée.

F.O.-DGFIP24 fait part de l'inquiétude de voir apparaître une cloison transparente entre le bureau de l'adjointe et le lieu de travail des collègues. La direction nous a donc bien précisé qu'il s'agirait d'une cloison opaque. **F.O.-DGFIP24** s'engage à rester vigilant sur ce sujet.



➤ Transfert de la Trésorerie de SARLAT

La direction, fait une première présentation de ce que cela pourrait être, et nous informe avoir demandé à la mairie une légère prolongation du bail, toutefois celle-ci est restée muette.

➤ Propositions d'actions

Ces dernières ont été étudiées et vues en Groupe de Travail et n'appellent aucune observation.

F.O.-DGFIP24 et l'ensemble de vos représentants les ont donc votées à l'unanimité.